



NOTE DE PLAIDOYER POUR A LA PROTECTION DES DEFENSEURS DES DROITS HUMAINS (DDH) DANS LA PROVINCE DE LA TSHOPO EN RDC

A l'attention de :

- Monsieur le Gouverneur de Province de la Tshopo ;
- Honorable Président de l'Assemblée Provinciale de la TSHOPO
- Monsieur le Général, Commissaire provincial de la Police nationale congolaise de la Tshopo ;
- Monsieur le Maire de la ville de Kisangani ;
- Monsieur le Commandant urbain de la Police nationale congolaise Kisangani ;
- Madame la Coordonnatrice provinciale de la CNDH-Tshopo.

Dans le cadre du consortium PP-DDH (Protection et promotion des droits des défenseurs des droits humains en RDC), nous, suivons avec une attention particulière la situation des Défenseurs des droits humains dans la province de la Tshopo.

Pendant la RDC dispose d'une loi qui protège les DDH, nous avons observée malheureusement une vague de tension et menaces contre les acteurs de la société civile alors que le partenariat avec les dirigeants existe depuis de siècles et personne n'y mettra fin. Plus de 8 DDH de la Tshopo ont été sérieusement inquiétés, cependant, nous saluons le climat qui règne actuellement entre les DDH et les autorités.

Les résultats de nos analyses montrent que les menaces contre les DDH sont principalement dues à la dénonciation et/ou à la prise de position face aux tracasseries routières, aux mauvaises conditions carcérales des femmes et des enfants notamment, à l'insécurité grandissante, à la pollution des rivières et la destruction de l'environnement par les exploitants miniers, aux mauvaises conditions socio-économiques ainsi que la misère accablante, etc.

Pour remédier durablement aux menaces contre les DDH dans la Province de la Tshopo, nous attirons votre attention en tant que détenteurs d'obligations en vous recommandant :

- de veiller sur la mise en œuvre effective de la loi n°023/027 relative à la protection et à la responsabilité du défenseur de droits de l'homme en RDC ;
- d'adopter de mesures idoines favorisant un environnement propice au travail des défenseurs des droits humains et la tenue d'un cadre de concertation périodique en facilitant l'opérationnalisation de l'Entité de liaison des droits de l'homme ;
- de prendre de mesures pour améliorer durablement les conditions carcérales, mettre fin aux tracasseries routières et garantir la gouvernance participative et inclusive.

Fait à Kisangani, le 06/07/2026

Pour FIDAPID

Pour le RP TSHOPO

Vicar BATUNDI HANGI, PhD
Coordonnateur National

Me Hugues DUBAKANGAMUSAFIRI
Coordonnateur